

COMMUNIQUE DE PRESSE

Orsay, le 8 juillet 2021

Philippe Van de Maele renouvelé à la Direction générale de l'EPA Paris-Saclay

Philippe Van de Maele, directeur général depuis 2015, poursuit son mandat à la tête de l'EPA Paris-Saclay, qui porte un des projets économique, scientifique et d'aménagement parmi les plus importants en France et en Europe



Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et de la ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée du logement, le mandat de **Philippe Van de Maele** en tant que directeur général de l'établissement public d'aménagement de Paris-Saclay est renouvelé pour 5 ans. Ainsi, Philippe Van de Maele poursuit le pilotage et la coordination du développement du cluster Paris-Saclay dans le cadre de l'Opération d'intérêt National (OIN).

Depuis sa création en 2010, l'EPA Paris-Saclay conduit une programmation scientifique, économique et urbaine avec l'ambition de créer des quartiers vivants, innovants et durables. A fin 2020, 537 471 m² ont été livrés dont 266 769 m² de bâtiments d'enseignement supérieur et de recherche, 100 368 m² de développement économique, 98 315 m² de logements étudiants, 41 590 m² de logements familiaux, 16 508 m² d'équipements publics et techniques, 13 921 m² de commerces et services. 321 152 m² sont en chantier et 408 947 m² sont programmés.

Partenaire du projet scientifique porté par l'Université Paris-Saclay et l'Institut polytechnique de Paris, ils fédèrent ensemble les acteurs académiques pour renforcer les liens entre la recherche publique et privée et favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat.

Aux côtés de ces acteurs académiques, l'EPA mobilise également les acteurs économiques pour stimuler la croissance autour de 5 filières stratégiques : les nouvelles technologies, la santé, l'énergie, l'aéronautique/sécurité/défense, la mobilité. En ce sens, une **nouvelle stratégie de développement économique** a été approuvée par le Conseil d'administration de l'Etablissement. Visant à renforcer l'écosystème d'innovation de Paris-Saclay, celle-ci s'articule autour de trois enjeux :

- **Soutenir l'excellence** : excellence scientifique et technologique et forte concentration de centres de R&D d'industriels de renom sur le territoire font de Paris-Saclay un véritable « Territoire d'Innovation ». De Paris-Saclay doivent émerger les produits et services capables de transformer les usages au niveau mondial. L'EPA Paris-Saclay organise, en ce sens, chaque année l'événement *Paris-Saclay SPRING* qui donne à voir ce potentiel d'innovation du territoire.
- **Renforcer l'attractivité** : Paris-Saclay est le point de convergence de flux entrants de populations issues de l'enseignement, de la recherche publique, de l'industrie. Ainsi, la diffusion de la marque Paris-Saclay se poursuit dans la lignée de la création de la marque *Paris-Saclay Innovation playground* et la mise en œuvre d'une démarche concertée pour l'accueil des investisseurs internationaux via, entre autres, l'animation du site www.paris-saclay.business et l'organisation de Learning Expeditions.
- **Accentuer la cohésion** : les populations, la diversité des communautés font de Paris-Saclay un écosystème de créativité. Des collaborations impliquantes et impactantes passent par l'animation des communautés autour de projets communs.

Paris-Saclay, territoire d'expérimentation de la ville durable

En lien avec son parcours professionnel, Philippe Van de Maele a toujours soutenu une stratégie d'aménagement durable pour le territoire de Paris-Saclay.

Une notion qui aujourd'hui est réaffirmée avec l'élaboration d'**une démarche de développement durable et de responsabilité sociétale**. Une démarche qui se veut fédératrice, en associant largement l'ensemble des élus et parties prenantes des 3 communautés d'agglomération sur lesquelles s'étend le périmètre du territoire, afin de réaffirmer et partager collectivement l'ambition du territoire Paris-Saclay, ses grandes orientations stratégiques et principaux objectifs.

Axée autour de 4 échelles (l'échelle du Grand Paris, du territoire de Paris-Saclay, des quartiers et de l'EPA Paris-Saclay), la démarche de développement durable et de responsabilité sociétale de l'EPA Paris-Saclay poursuit 2 objectifs stratégiques qui comportent plusieurs enjeux à l'échelle de l'OIN :

- **Faire du territoire un exemple d'excellence environnementale** : Préserver les ressources naturelles en garantissant et renforçant la Zone de protection naturelle agricole et forestière (ZPNAF) ; Tendre vers la neutralité carbone en construisant des bâtiments résilients, sobres en énergie et carbone et en accompagnant le développement d'un mix énergétique renouvelable au sein des quartiers (réseau d'échange de chaud et de froid, EnRR) et le développement des mobilités décarbonées pour des quartiers apaisés et bien connectés.
- **Faire du projet Paris-Saclay, un exemple de cohésion sociale et territoriale** : Renforcer la possibilité pour les habitants et usagers du territoire de « vivre et travailler au pays » ; Favoriser la cohésion sociale en s'appuyant sur le développement économique du cluster ; Contribuer à l'insertion par l'emploi.

Biographie de Philippe Van de Maele

Diplômé de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale des ponts et chaussées, Philippe Van de Maele commence sa carrière au sein de plusieurs directions départementales de l'Equipement, puis occupe successivement des fonctions aux Ministères de l'Outre-Mer et de la Ville.

En 1998, il devient responsable de projets urbains et infrastructures de la Banque Interaméricaine de Développement à Washington avant de revenir en France en 2002 comme Directeur adjoint du cabinet de Jean-Louis Borloo alors ministre de la Ville et de la Rénovation Urbaine. Il crée, en 2004, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), dont il sera Directeur général jusqu'en 2008.

Il intègre ensuite le cabinet de Jean-Louis Borloo, ministre de l'Energie et du Développement durable, en tant que Directeur adjoint. Il est chargé notamment de la préparation de la loi portant Engagement National pour l'Environnement (Grenelle 2).

En 2009, il est nommé Président-directeur général de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME). Il occupait, depuis 2013, la fonction de directeur innovation et construction durable au sein de Bouygues Construction avant de rejoindre l'EPA Paris-Saclay en 2015, en tant que Directeur général.

Concernant l'EPA Paris-Saclay

L'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay (EPA Paris-Saclay) pilote et coordonne le développement du cluster scientifique et technologique de Paris-Saclay dans le cadre d'une Opération d'Intérêt National (OIN). Avec 15 % de la recherche nationale et 40 % des emplois de la recherche publique et privée francilienne, ce territoire, qui s'étend de Massy à Versailles en passant par Saint-Quentin-en-Yvelines, compte parmi les plus puissants pôles d'innovation au monde.

L'EPA Paris-Saclay mobilise les acteurs économiques pour stimuler la croissance autour de filières stratégiques (technologies de l'information et de la communication, santé, énergie, aéronautique-sécurité-défense, mobilité). Avec l'Université Paris-Saclay et l'Institut Polytechnique de Paris, il fédère les acteurs académiques pour renforcer les liens entre la recherche publique et privée et favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat.

Véritable levier de la dynamique du cluster, l'aménagement de Paris-Saclay se structure autour de trois zones principales :

- le Campus urbain, cœur scientifique du cluster sur la frange sud du plateau de Saclay ;
- Versailles Satory, où se développe un pôle dédié aux mobilités du futur au sein d'une ville nature ;
- et le quartier Gare de Guyancourt - Saint-Quentin.

L'ensemble de ces quartiers sera relié par la ligne 18 du Grand Paris Express à partir de 2026.

L'EPA Paris-Saclay conduit une programmation scientifique, économique et urbaine avec l'ambition de créer des quartiers vivants, innovants et durables capables de répondre aux besoins du cluster : arrivée d'établissements de recherche et d'enseignement supérieur, implantation d'entreprises, amélioration des transports, création de logements et d'équipements publics dans un environnement naturel privilégié, avec notamment les 4 115 hectares de la Zone de protection naturelle, agricole et forestière.

Laboratoire de la ville durable, Paris-Saclay définit et met en œuvre des solutions innovantes – et bien souvent inédites à cette échelle - en faveur de la transition écologique.

Il s'agit de porter cette ambition dans toutes les dimensions et synergies possibles que ce soit dans les domaines liés à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'énergie, l'environnement, les ressources, la biodiversité, l'économie circulaire et la mobilité.

Contact

Établissement public d'aménagement Paris-Saclay

6 boulevard Dubreuil
91400 Orsay
www.epaps.fr

Agence Rumeur Publique

Lorraine Froment
lorraine.froment@rumeurpublique.fr
01 55 34 99 87


EPA Paris-Saclay


Jérôme Chiaramonti
jerome.chiaramonti@oin-paris-saclay.fr
01 64 54 26 78

 facebook.com/ParisSaclay

 [@parissaclay](https://twitter.com/parissaclay)

 [Paris_saclay](https://www.instagram.com/Paris_saclay)

 [Etablissement public d'aménagement Paris-Saclay](https://www.linkedin.com/company/etablissement-public-damenagement-paris-saclay)

 [youtube.com/ParisSaclay](https://www.youtube.com/ParisSaclay)

